

7. Etat des lieux sur la sémantique de la préposition *par*

Badreddine Hamma



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ml/578>

DOI : 10.4000/ml.578

ISSN : 2274-0511

Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2006

Pagination : 81-95

Référence électronique

Badreddine Hamma, « 7. Etat des lieux sur la sémantique de la préposition *par* », *Modèles linguistiques* [En ligne], 54 | 2006, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ml/578> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.578>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juillet 2021.

© Modèles Linguistiques

7. Etat des lieux sur la sémantique de la préposition *par*

Badreddine Hamma

- 1 Il est communément admis que l'isomorphie totale entre l'identité monosémique des mots d'une langue donnée et leurs emplois observés dans le discours est un phénomène qui ne peut exister qu'en théorie, et ne convient qu'aux langues artificielles à l'intention des automates ; les langues naturelles, elles, tiennent justement leur richesse de la variabilité et des embranchements que peut connaître une même forme, en entrant dans divers réseaux de sens. Ce phénomène est connu sous le nom de « polysémie » et correspond, globalement, aux possibilités d'usage que peut avoir un même signe linguistique sans qu'il perde une certaine valeur sémantique unitaire qui constitue sa propre identité. C'est ainsi que M. Bréal (1897 : 155)¹ définit ce phénomène : « Le sens nouveau quel qu'il soit ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux, l'un à côté de l'autre. A mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur ». Cette définition permet de distinguer et de justifier la différence entre les polysèmes et les homonymes : la question du continuum sémantique ne se pose que pour les mots « polysémiques » - par opposition aux homonymes dont la similitude formelle est perçue comme accidentelle.
- 2 Afin de cerner le déploiement sémantique des mots, les ouvrages lexicographiques s'ingénient à répertorier les différentes acceptions d'une unité linguistique selon les contextes en en spécifiant le sens par des gloses particulières ; de même, ils structurent leurs entrées et leurs définitions en fonction du double critère : la continuité et la rupture, tant sur le plan du sens que sur le plan de la forme. Ainsi, le mot *livre* change de sens selon le contexte où il peut apparaître : lire *un livre* (« ensemble de feuilles de papier imprimé et relié »), *le métier du livre* (« le travail relatif à l'édition, à la distribution des livres, etc. »), *le livre d'or* (« pages blanches reliées destinées à recueillir les remarques, les noms, etc. des visiteurs »), *parler comme un livre* (« parler d'une manière affectée ou recherchée »), etc. Les différentes définitions ci-dessus sont habituellement rangées sous la même entrée lexicographique *livre* : elles se rapportent

toutes au même « concept » et n'incluent pas, en revanche, les sens de son homonyme, qui occupe une entrée indépendante (*livre 2*), que l'on rencontre dans des exemples comme *La livre sterling est en baisse en ce moment* (« unité monétaire du Royaume-Uni ») et *Acheter une livre de pistaches* (« unité de masse anglo-saxonne »), etc. ; ce dernier mot rompt avec *livre 1* au niveau du sens (on a deux valeurs distinctes) et, en l'occurrence, au niveau de la forme (le premier est un nom masculin alors que le second est un nom féminin). En première approximation, cette taxinomie (adoptée par les lexicographes) paraît se justifier ; mais, en réalité, elle pose deux difficultés majeures, appliquée telle quelle : d'une part, les cloisonnements établis entre les emplois d'une même entrée lexicale, sans en justifier le continuum, laissent croire que l'on a affaire à des mots complètement distincts (Qu'est-ce qui, malgré tout, permet de dire que l'on a toujours affaire au même mot *livre 1* dans ces différents emplois, qu'il s'agit d'un cas de « polysémie », telle qu'elle est définie par M. Bréal (op. cit.) ?), d'autre part, le fait de concevoir les définitions selon un certain ordre qui privilégie les situations concrètes et tangibles comme un sens « prototypique » (ici, « ensemble de feuilles de papier imprimé et relié ») conduit à une hiérarchie sémantique qui fausse le sens de l'item en question et en étouffe l'identité sémantique. Le problème se pose avec plus d'acuité quand le mot à définir est un « morphème grammatical » ; c'est le cas des prépositions qui sont tendanciellement appréhendées comme des « opérateurs spatiaux », aussi bien dans les ouvrages de référence que dans les travaux spécialisés de linguistique, et dont les autres sens sont perçus comme une sorte de « déviance » par rapport au sens premier (« concret »), en tous cas comme autant de dérivations plus ou moins éloignées de la valeur source.

- 3 Dans le présent travail, nous allons nous focaliser sur le cas de la préposition *par* pour établir, dans un premier temps, un examen critique de la façon dont cette préposition est appréhendée dans les ouvrages d'usage et dans certains travaux de linguistique pour tenter, ensuite, de circonscrire l'invariant sémantique sous-jacent à la diversité des contextes où elle peut apparaître. Le principe théorique qui sous-tend notre argumentation est l'autonomie de la langue : le sens d'un item donné n'est pas corrélé à ce qu'il évoque dans la réalité mondaine, ni dans les représentations mentales, mais correspond à une valeur linguistique intrinsèque que l'on peut trouver dans tous les contextes où il peut apparaître et que l'on peut cerner à partir de son actualisation dans le discours, de sa mise en relation avec les autres signes du système et de leur mutuelle interaction en synchronie.

1. Le sens de la préposition par dans les ouvrages de référence

- 4 Les descriptions lexicographiques établissent globalement une hiérarchie sémantique dans les définitions des prépositions, qu'elles justifient par des attestations relatives à leur évolution historique. L'inventaire des emplois des prépositions commence le plus souvent par le sens « spatial », suivi des autres emplois - un ordre qui semble s'appuyer sur des arguments diachroniques selon lesquels les mots grammaticaux auraient connu un certain processus de « grammaticalisation » ou de « métaphorisation » en passant du sens originel « concret » (spatial) à des emplois « dérivés » et « abstraits » (notionnels), comme en témoigne ce qu'en dit J. O'Keefe (1996), repris par M.L. Groussier (1997), au sujet des prépositions de l'anglais : « *The prepositions of English have a*

spatial (or, in one or two instances, temporal) sense as their basic meaning and that the other meanings are derived by metaphor » (1996: 281-282). Conformément à cette optique, la préposition *par* est définie dans les dictionnaires comme suit :

- 5 **A. Lieu : par** exprime un déplacement et est synonyme de **à travers, via, au travers de, dans, etc.**
1. **par** au sens de **à travers** : Passer par la porte, le couloir. Jeter qqch. / regarder par la fenêtre.
 2. **par** au sens de **dans** : Courir par les rues. Par le monde. Par monts et par vaux.
 3. **par** (sans mouvement) : Par endroits. Être assis par terre. MAR. A la hauteur de. Se trouver par 30° de latitude Nord et 48° de longitude Ouest (PRLF).
- 6 **B. Temps : par** au sens de **durant, pendant, lors de, etc.** :
- 7 *Par une belle matinée de printemps.*
Sortir par 10° / C'est comme par le passé.
Il faut du courage pour se baigner par un froid pareil (PRLF).
Voyager par beau temps (GRLF).
Il faut interdire a cette créature, si frêle et si délicate, de sortir par le mauvais temps (TLF).
- 8 **C. Moyen/Manière** : le PRLF, par exemple, rapproche **par** de la préposition **avec** :
- 9 *Obtenir qqch. par la force, par la douceur.*
Répondre par oui ou par non, par le silence.
Tenir un couteau par le manche.
Voyager par le train.
Envoyer une lettre par la poste.
- 10 **D. Cause : par** apparaît dans des contextes où elle est synonyme de **à cause de** :
- 11 *Il a fait cela par curiosité, par envie.*
L'un était brave par vertu et l'autre par férocité (LLF).
Faire qqch. par acquit de conscience, amitié, amour, bonté, calcul, caprice... (TLF).
Il s'est tu par discrétion (GRLF).
- 12 **E. Agent : par** au sens de **grâce à l'action de** :
- 13 *La Comédie Humaine par Balzac.*
Une méthode confirmée par l'expérience.
Ecrasement du faible par le fort (TLF).
- 14 Dans une telle énumération d'emplois, la première question que l'on se pose est celle relative au « continuum » : les différents emplois d'un mot devraient laisser voir un certain rapport de continuité, une corrélation qui légitime leur appartenance à la même entrée lexicographique. Or, dans les gloses relatives à *par*, ci-dessus, cet aspect est a priori absent - en tous cas, il n'est pas indiqué de façon explicite qu'il existe un rapport entre *Sortir par la fenêtre* (dit emploi « spatial ») et *Une méthode confirmée par l'expérience* (sens d'agent) ou *Envoyer une lettre par la poste* (la « manière ») et *Sortir par 10°* (le « temps »). Ce que ces ouvrages ont tendance à faire est de multiplier les synonymes du mot à définir en fonction de ses emplois.
- 15 Citons l'exemple du TLF, qui semble représentatif du reste des dictionnaires, avec la conclusion synthétique qu'il donne de la préposition *par* à la suite d'un long inventaire de ses emplois : il y apparaît que la préposition serait le synonyme de toutes les prépositions et les locutions prépositives suivantes : *à travers, via, au milieu de, dans, sur, au cours de, durant, en, lors de, pendant, à cause de, du fait de, par suite de, à l'aide de, au moyen de, avec, de, du côté de, grâce a, par l'intermédiaire de* - liste au terme de laquelle on

peut s'interroger sur l'identité propre de *par*. Aucun commentaire ne vient définir l'unicité du sens de la préposition après cette liste impressionnante d'équivalences. Qui plus est, cette caractérisation ne prévient pas des cas où la commutation de *par* avec les « formes synonymiques » proposées est impossible : les synonymes proposés par les dictionnaires ne sont pas toujours substituables à *par* : *Passer par la porte* ne signifie sans doute pas *Passer à travers la porte* si l'on admet que cela puisse se dire dans un contexte similaire : le premier implique un passage aisé et sans obstacles et le second présupposerait que la porte ait été fermée et qu'ensuite elle ait été mise en morceaux pour permettre le passage. De même, les prépositions *pendant*, *durant* et *lors de* ne peuvent pas remplacer *par* dans ses emplois dits « temporels » de façon systématique ; ils nécessitent souvent un déterminant, comme le montre le test de la commutation dans les exemples (1) et (2) :

- 16 [1]. Il est sorti (*par* + **pendant* + **durant* + **lors de*) 10°.
 [2.] Voyager (*par* + **pendant* + **durant* + **lors de*) beau temps.
- 17 De même, *avec* ne paraît pas pouvoir remplacer *par* en (3), (4) et (5). En effet, la préposition *avec* présuppose, contrairement à *par*, un certain « détachement » entre son régime et le procès global :
- 18 [3] */ ? Tenir un couteau *avec* le manche.
 [4] *Voyager *avec* le train.
 [5] *Envoyer une lettre *avec* la poste.
- 19 Il en va de même pour l'emploi « causal », le « synonyme » proposé à *cause de* nécessite obligatoirement un déterminant, ce qui n'est pas le cas avec *par* :
- 20 [6]. *Il a fait cela à *cause de* curiosité / à *cause de* envie.
- 21 et, de toute façon, même dans le cas où un déterminant serait ajouté pour rendre la phrase plus grammaticale, le sens obtenu ne peut pas paraphraser celui de la construction en *par* (Hamma 2006a) :
- 22 [6]a. ? Il a fait cela à *cause de* la curiosité, à *cause de* l'envie.
- 23 Avec à *cause de*, la cause peut être attribuée à quelqu'un d'autre à part le sujet :
- 24 [6.]b. Léa a quitté la salle à *cause de* la curiosité de Max / à *cause de* l'envie de Marie.
- 25 ce qui n'est pas le cas avec *par*, qui implique nécessairement que le sujet de la phrase est la « source » de cette cause ; de fait, l'alléguer à quelqu'un d'autre dans le cas de l'utilisation de *par* est impossible :
- 26 [6]b. *Léa a quitté la salle *par* curiosité de Max / *par* envie de Marie.
- 27 Cependant, on peut très bien avoir :
- 28 [6]b. Léa a quitté la salle *par* curiosité / *par* envie.
- 29 qui signifie que c'est Léa qui est le « siège » de la curiosité ou de l'envie.
- 30 Quant à la paraphrase *grâce à l'action de*, elle ne semble fonctionner que dans de rares cas dans l'emploi dit d'« agent » ; en effet, son sens est marqué positivement et implique un sujet humain ; de fait, la plupart des exemples ne l'admettent pas :
- 31 [7] *La Comédie Humaine *grâce à* l'action de Balzac.
 [8.] ?/*Une méthode confirmée *grâce à* l'action de l'expérience.
 [9] ? ? Ecrasement du faible *grâce à* l'action du fort.
- 32 Par ailleurs, on peut relever un certain flottement dans les descriptions données en passant d'un dictionnaire à l'autre ; ainsi, le même exemple est repéré sous des emplois

qui sont - à l'aune de l'intuition, au moins -hétérogènes, que ce soit dans le même ouvrage ou en passant d'un ouvrage à l'autre. Ainsi, les exemples en [10] :

- 33 [10] (Arriver, partir, voyager) *par terre, par mer, par air, par la voie des airs.*
- 34 sont répertoriés dans le *GRLF* dans l'emploi « spatial » alors qu'ils figurent sous l'emploi « instrumental » dans le *TLF*. Ces chevauchements sont également manifestes dans le *GR&CO* qui range les exemples en *par* selon des emplois doubles ; on y trouve des entrées où deux emplois sont associés : « agent / cause », « moyen / manière », « lieu / direction », « raison / motif », « distribution / mesure », etc. Par conséquent, le seul type de relation que l'on puisse établir entre ces emplois serait un rapport de « ressemblance de famille », tel que le définit L. Wittgenstein (1986), selon lequel un élément *a* peut être associé à un élément *c*, quand bien même il en serait complètement différent, tout simplement parce que *a* est, en l'occurrence, relié à un élément *b* qui est relié, à son tour, à *c* ; de fait, *a* et *c* se trouvent reliés d'une façon indirecte, par le biais de *b*. Mais cette démarche n'est pas pertinente quand on cherche à établir des nuances sémantiques fines, puisqu'elle peut très bien permettre d'établir un lien (de type indirect) entre, par exemple, *livre 1* et *livre 2*, alors que ce sont des homonymes, et mêmes avec d'autres mots n'ayant rien à voir (*cahier, manuscrit, stylo, auteur, photocopie, édition, masse, kilogramme, mètre, etc.*).
- 35 En revanche, nous pourrions penser que les flottements relevés dans les étiquettes utilisées (les emplois qui en rappellent d'autres) et les nombreux chevauchements remarqués sont des indices qui masquent un certain « continuum », une notion qui parcourt tous les emplois de *par*, mais qui n'est pas cernée de façon précise et dont la seule intuition ne peut rendre compte.
- 36 Quant aux grammaires de référence consultées au sujet du sens de *par*, elles se limitent à quelques emplois de la préposition, voire souvent à un seul, les autres se trouvant dispersés - s'ils y sont tous - à titre de comparaison avec d'autres morphèmes ou d'autres emplois de façon très sommaire. Ce qui intéresse la syntaxe, en effet, c'est le fait qu'une construction impose un certain terme, ce qui est le cas de *par*, largement grammaticalisé, dans les compléments dits d'« agent » (un complément « vedette » dans les études générativistes en particulier) - emploi qui, en revanche, apparaît secondaire dans les descriptions lexicographiques, lesquelles se préoccupent plutôt de définir l'identité sémantique : dans les différents ouvrages consultés, il vient généralement, du point de vue de l'ordre, après les emplois « spatial », « temporel », « instrumental » et « causal ». Et, de toute façon, l'intérêt porté pour l'emploi de *par* dans le complément d'agent ne concerne guère le sens de la préposition en soi.
- 37 Ainsi, les grammaires, tout comme les dictionnaires, ne traitent de *par* que de façon partielle et cloisonnée : inutile d'espérer y trouver des réponses concernant la question de l'unicité du sens de la préposition *par*.

2. Les travaux de linguistique sur *par*

- 38 Les travaux de linguistique disponibles sur la préposition *par* n'échappent pas, globalement, au type de démarche restrictif adopté dans les ouvrages de référence : ce sont les emplois dits « spatiaux » de la préposition qui y sont considérés au premier chef, du fait que le paradigme théorique dominant a une forte tendance cognitivo-référentielle ; l'espace *y* est perçu comme « primaire » et « premier » ; en conséquence,

les autres emplois sont écartés par choix ou par omission. Le trait de sens typique qui est souvent associé à *par* est le « trajet » ou le « passage » (selon, notamment Laur 1993, Flageul 1997, KwonPak 1997, MontesRendon 2002, Stosic 2002, Aurnague & Stosic 2002). Mais, là aussi, d'un côté, ces gloses ne lui sont pas propres, dans la mesure où la notion de « passage » et de « trajet », par exemple, s'appliquent à d'autres unités de la langue de différentes catégories syntaxiques - (des prépositions) *a travers, au travers de, entre, via* ; (des verbes) *traverser, percer, franchir, passer, circuler, couler, etc.* ; (des noms) *passage, chenal, couloir, trajet, etc.* -, et d'un autre côté, elles ne la définissent pas dans toutes ses manifestations discursives ; ainsi, dans les exemples [11], [12] et [13] pris dans le PRLF nous ne voyons pas comment justifier l'idée de « trajet » ou de « passage » :

- 39 [11] J'ai appris la nouvelle *par* mes voisins.
 [12] L'exploitation de l'homme *par* l'homme.
 [13] Multiplier / diviser une quantité *par* une autre.
- 40 ni même pour ses emplois dits « spatiaux » dans [14] et [15] :
- 41 [14] Être assis *par* terre.
 [15] Voitures qui se heurtent *par* l'avant, etc.
- 42 Certes, dans *J'ai appris la nouvelle par mes voisins*, on pourrait considérer, selon un certain raisonnement conceptuel, que *par* indique le « trajet » de *la nouvelle*, qui va des voisins à celui qui parle (je) ; mais, outre que cela vaudrait *a priori* aussi pour de, dans (11a), alors que *par* en est absent :
- 43 [11]a J'ai appris la nouvelle *de* mes voisins.
- 44 on peut se demander si ce n'est pas le verbe lui-même (*apprendre*) qui indique que « quelque chose » va d'une personne à une autre : il y a toujours l'idée d'un « passage » dans [11]b :
- 45 [11]b Les voisins m'ont appris la nouvelle.
- 46 Il est sans doute naturel que l'étude de l'espace importe énormément dans les travaux linguistiques en raison de son importance discursive et l'abondance des situations à valeur « locative » ; mais le fait de considérer uniquement les acceptions spatiales d'une préposition en écartant ses autres emplois ne permet qu'une analyse partielle de ces unités. Et, de toute manière, il n'est pas pertinent d'imputer à la préposition *par* l'expression de l'« espace » ; en effet, cette valeur lui vient plutôt de son entour, notamment, le verbe et le paradigme des noms-régimes qu'elle peut sélectionner. Ainsi, dans la phrase [16] :
- 47 [16] Alicia est venue / passée *par* la porte de secours.
- 48 la relation « spatiale » est le résultat de la combinaison de la préposition *par* avec le procès *venir* (verbe de « déplacement ») et *la porte de secours* ; il suffit de commuter le SN avec un autre nom compatible avec le verbe *venir* pour que le sens « locatif » s'évanouisse au profit, respectivement, des sens de « moyen » en [16]a, de « cause » en [16]b, de « distribution » en [16]c, de « temps » en [16] d et de « manière » en [16]e et [16]f :
- 49 [16]a Alicia est venue *par* bateau.
 b Alicia est venue *par* sympathie.
 c Alicia venait deux fois *par* jour.
 d Alicia est venue *par* un beau matin du mois de mai / *par* ce froid.

e Alicia est venue *par* hasard.

f Alicia est venue *par* erreur.

50 Il en va de même pour l'énoncé avec le verbe *passer* - si l'on y remplace *la porte de secours par de rudes épreuves* en [16]g ou *Paul* en [16]h, on s'apercevra que l'étiquette « préposition spatiale » n'a plus de raison d'être :

51 [16]g Alicia est passée *par* de rudes épreuves.

52 h Alicia est passée *par* Paul (pour rencontrer le directeur).

53 L'espace n'est plus présent dans ces énoncés que *par* rapport à l'utilisation du verbe *passer*. Et, si l'on y remplace *passer*, dit verbe de « déplacement », par un autre verbe (et que l'on y garde la préposition *par*), il n'y restera rien, ni de loin, ni de près, de la valeur spatiale dans [16]i :

54 [16]i. Alicia est attendue / respectée / dessinée *par* Paul.

55 où l'on a une phrase passive avec un « agent » introduit *par par*. Toutefois, on ne parlera pas non plus de préposition exprimant l'« agent » ou la « cause », à propos de *par*, ni le « moyen », le « temps », etc. : ce ne sont de même que des valeurs générées par l'énoncé de façon globale, et *par* n'y fait qu'apporter sa contribution spécifique de sens - qu'il s'agit de définir.

56 Outre la littérature abondante sur l'emploi « spatial » de *par* (cf. supra) et sur son statut d'introducteur de l'agent dans la phrase passive (cf. Gross 2000, Gaatone 1998, Schasler 2000, entre autres), ainsi que les travaux qui traitent des prépositions, dont *par*, de façon générale (cf. Spang-Hanssen 1963, Melis 2004, etc.), nous avons quatre articles ayant tenu compte des autres emplois de la préposition *par* : P. Cadiot (1991) et A.M. Berthonneau (1976, 1978 & 1999). Le premier auteur a considéré les emplois de *par*, entre autres prépositions, en rapport avec le nom *train*. La thèse principale est que la préposition, en tant que tête de syntagme, impose des contraintes particulières à son régime ; c'est un « opérateur de polysémie » qui sert à (re) configurer les référents du nom-régime selon des principes pragma-sémantiques et cognitifs spécifiques en les transformant en « repères ». Globalement, P. Cadiot (op. cit.) montre que le mot *train*, en fonction « complément », est susceptible de se construire avec plusieurs prépositions et que le choix de celles-ci est tributaire, pour l'essentiel, de la polysémie du mot *train* et de son déterminant (le + un + 0), d'une part telle qu'elle est induite par le type du verbe ou groupe verbal introducteur, par exemple « se rendre à l'école », « le voyage est prévu », « rencontrer X », « monter » et « aller chercher X », d'autre part, telle qu'elle est exprimable en termes de construction de la représentation du référent du mot *train* et des principes cognitifs qui président à cette construction. En l'occurrence, la préposition *par* aurait pour « sémantique idéalisée » dans la polysémie de son nom-régime *train*, l'expression du « lieu-instrument » par opposition aux autres prépositions prises en compte qui sélectionnent des configurations différentes : *en* (« le mode de transport »), *avec* (« le type de transport »), *dans* (« l'objet physique individualisé ») et *à* (« le lieu fonction »). Mais P. Cadiot ne précise pas si cette notion en rapport avec l'expression de l'« instrument » relève de l'identité de *par* dans la totalité des emplois observables ou constitue seulement un effet de sens des occurrences où la préposition est associée à l'item *train*.

57 A.M. Berthonneau-Dessaux a traité de trois autres types d'occurrences en *par* : les compléments formés avec *par* et un nom « temporel » (1976), les compléments « distributifs » en *par* (1978) et les N relevant de « parties de corps » introduits par *par*

et complétant des verbes de « préhension », comme *tenir, saisir, etc.* (1999). L'auteur s'est penchée, en particulier, sur les distributions et les propriétés syntaxiques et lexicales des trois types de construction ; elle parvient à en établir une description linguistique étayée par divers tests de transformation syntaxique ; cependant, en ce qui concerne la question du sens, l'auteur reprend, globalement, les mêmes étiquettes utilisées traditionnellement ; par exemple, elle parle de sens « spatial », de « préhension » et de « parties de corps », dans les relations méronymiques, du type *Prendre qqn par la main / par le col / par le bras, etc.*, et en déduit que *par* permet de mettre en place une certaine notion de « possession inaliénable » : quand *Paul prend Marie par la main*, c'est Marie tout entière que celui-là prend et non sa main séparément d'elle. D'après l'auteur, le propre de *par* serait que l'acte « physique » exercé par le sujet sur une partie du référent de l'objet est vu comme s'exerçant en réalité sur le tout, ce qui vaut effectivement pour le complément considéré mais suppose le recours à l'extension métaphorique pour que soit rendu compte par exemple de *prendre quelqu'un par les sentiments / par son faible / par la douceur, etc.* (où il ne s'agit plus de saisie « physique » ni de « partie du corps ») ; de plus, on ne voit pas *a priori* comment utiliser la définition proposée pour cet emploi dans des exemples tels que *voyager par le train, sortir par beau temps*.

- 58 A l'issue de l'examen des différentes investigations linguistiques disponibles sur *par*, tant dans les ouvrages de référence que dans les travaux de linguistique, nous avons pu circonscrire la tâche qui nous revient, afin de prendre la relève de ces investigations et de combler les manques. Ainsi, pour soutenir que, dans tous les cas de figure précédents où apparaît *par*, il s'agit toujours du même *par* et que l'on n'a pas affaire à des homonymes, il faudrait déterminer son signifié propre qui traverse tous ses emplois et qui ne soit imputable qu'à la préposition elle-même : son identité sémantique.

3. L'identité de la préposition *par* : vers une hypothèse unitaire

- 59 A partir de l'observation des occurrences en *par*, on peut déceler une certaine régularité au niveau des distributions lexicales et syntaxiques ; tous les énoncés en *par* correspondent à une construction élémentaire, constituée de *par*, lui-même associé à son régime (noté *R*) et d'un procès dénoté généralement par le verbe (que l'on note *P*), dans la relation *P par R* ; mais le procès peut ne pas apparaître en surface suivant l'une des thèses harrissiennes selon laquelle l'énoncé observable est la « réduction » d'un ensemble d'énoncés plus vaste et plus explicite. Partir de ce schéma se justifie par le fait que *par* introduit, dans tous les cas de figure, une séquence qui se rapporte au procès en déterminant le type de circonstance qui affecte sa réalisation ; on a, *grosso modo*, un procès dont on rapporte les conditions de la réalisation, conditions qui sont spécifiées et représentées par l'emploi de la préposition *par* sous un certain angle particulier. Cette invariance syntaxique peut nous mettre sur une piste fructueuse pour cerner l'invariance sémantique de *par* - conformément au « principe de naturalité » tel que défini par J.C. Milner (1989) - et, selon son actualisation dans le discours (constructions syntaxiques, combinaisons lexicales, etc.), cette structure de base « *P(rocès) par R(égime)* », connaît des modulations de sens, qui correspondent aux

« emplois » dans la tradition grammaticale et lexicographique (« lieu, temps, moyen, manière, cause, etc. »). Considérons les énoncés [17], [18] et [19] :

- 60 [17] Il pénétra au rez-de-chaussée de l'Empire State *par* une porte secondaire.
 [18]. Il me prit *par* le coude pour me faire traverser : cela me gêna, je m'en souviens.
 19. Elle avait saisi la bouteille de whisky *par* le goulot et, d'un geste que j'avais déjà vu dans les mauvais feuillets à la télévision, elle brisa le flacon sur le bord du gros cendrier, le liquide se répandit sur la petite table du salon.
- 61 Les différentes situations décrites en l'occurrence sont habituellement appréhendées comme des relations « spatiales ». Or, ici, aucun énoncé n'admet la question en *Où ?* que l'on associe traditionnellement à l'expression du lieu (comme pour l'exemple *Où est Paul ? - Il est dans la cuisine*), seul le premier admettant la question *Par où ?*. La question la plus adéquate dans tous ces contextes est plutôt *Comment ?* ou l'une de ses variantes (*De quelle façon / manière ?*) :
- 62 [17]a (*Par où + *Où + Comment + De quelle façon / manière*) pénétra-t-il au rez-de-chaussée de l'Empire State ? — Par la porte.
 [18]a (**Par où + *Où + Comment + De quelle façon / manière*) m'a-t-elle fait traverser ? - En me prenant *par* le coude.
 [19]a (**Par où + *Où + Comment + De quelle façon / manière*) attrapa-t-elle la bouteille ? — Par le goulot.
- 63 Dans tous ces cas, la question montre que *par* ne se borne pas à introduire un lieu (ou une partie de quelqu'un ou quelque chose) mais permet dans le même temps d'identifier le procès (P) en indiquant le mode de réalisation : « pénétrer quelque part » en (17), « faire traverser quelqu'un » en (18), « attraper une bouteille » en (19) ; on a globalement « qqn qui fait qqch. en procédant d'une certaine manière ». Cette première observation montre que l'identité de la préposition n'est pas réductible à l'expression du seul lieu même dans les emplois dits « locatifs », ni à celle du seul rapport physique en (18) ou (19), mais elle ne peut constituer, telle que formulée, le signifié de *par* du fait que les questions *Comment ?* ou *De quelle manière / façon ?* ne s'appliquent pas à tous les cas de figure ; elle révèle cependant que *par* associe à la précision spatiale un certain point de vue, qui la fait interpréter comme une manière de réaliser le procès. Si cette hypothèse est exacte, il nous revient de spécifier ce point de vue que *par* véhiculerait en propre.
- 64 Dans ce qui suit, nous allons considérer un exemple de chaque emploi répertorié en *par* afin de cerner l'apport propre de cette préposition, décelable dans tous les contextes où elle peut apparaître. Pour ce faire, nous opposerons ces occurrences à d'autres qui comprennent le même procès, mais en l'absence du complément ou de l'ajout en *par*, ce qui permettra de mesurer les répercussions de sens que la préposition peut avoir en intervenant dans un énoncé donné.
- 65 **3.1. L'emploi « spatial » de *par*** le plus représenté dans les ouvrages lexicographiques et dans les travaux de linguistiques, est celui du « passage » ; les exemples cités qui s'y rapportent se construisent typiquement avec le verbe *passer*. Comparons les deux énoncés suivants (a) et (b) :
- 66 [20] a. Paul est passé.
 b. Paul est passé *par* le couloir.
- 67 Le verbe *passer* change d'identité selon qu'il est complété par le SP *par le couloir* ou non, du fait que (a) s'interprète plutôt comme « Paul nous a fait une rapide visite », mais (b)

comme « Paul a utilisé le couloir pour arriver à un certain lieu ». De fait, du point de vue sémantique, le SP *par le couloir* n'est guère supprimable : il est obligatoire si l'on veut garder le même sens global de l'énoncé, ce qui lui confère ainsi le statut de complément, puisqu'il participe à l'identité lexicale du verbe. En outre, avec *par SN*, le verbe *passer* implique un déplacement dont une partie s'opère dans le lieu *couloir* mais dont la finalité est un autre endroit : *par le couloir* indique donc un « mode d'accès » choisi par quelqu'un pour parvenir quelque part, et non à proprement parler un « lieu » (il participe à l'idée d'un moyen adopté pour une certaine fin). Il en va de même de la différence qui se trouve entre les énoncés en *jeter* dans [21] :

68 [21] a. Paul a jeté la bouteille.

b. Paul a jeté la bouteille par la fenêtre.

69 Ici, on peut considérer que *jeter* a le même sens dans les deux cas : « se débarrasser de quelque chose », ce qui conduit à considérer que *par la fenêtre* est plutôt un « ajout », et non un « complément » comme *par le couloir* en [20]. Cependant *par la fenêtre* n'a pas le même rôle qu'un SP en *a* comme *a la poubelle* par exemple, qui serait la précision banale (et d'ailleurs interprétée par défaut en l'absence de spécification) : il confère à *jeter* la connotation que l'on ne s'est pas débarrassé de l'objet d'une manière ordinaire, habituelle. Semblablement au cas précédent, *par la fenêtre*, n'a pas, ici, trait seulement au « lieu » : si *la fenêtre* est bien l'endroit du déplacement de l'objet, *par* y ajoute, pour son propre compte, que ce lieu n'est pas conforme à ce à quoi l'on s'attend.

70 On peut faire l'hypothèse, en comparant [20] et [21], que la spécification *par le couloir* joue le même rôle : dans *Paul est passé dans le salon*, *le salon* indique simplement le terme du déplacement de *Paul* ; dire *Paul est passé par le couloir* signifierait que le couloir est un lieu relativement inattendu pour parvenir au salon, qu'on se serait attendu que *Paul* y arrive autrement, étant donné la situation ou ce que tout le monde fait d'habitude.

71 3.2. Considérons, maintenant, des occurrences véhiculant un rapport sémantique dit de « temps » :

72 [22]a Il est sorti.

b Il est sorti *par 10°*.

73 Comme précédemment, on peut admettre que *par 10°* est un ajout (*sortir* implique dans les deux cas que le sujet va dehors, quitte l'intérieur de son logis). Le choix même de l'exemple par le lexicographe va dans le sens de l'hypothèse ci-dessus convoquant un contexte particulier (le locuteur trouve que ce n'est pas raisonnable de la part du sujet, il fait trop froid pour sortir quand on a son âge, quand on est malade, etc.) : *par 10°* procure à l'ensemble de l'événement un caractère surprenant. Le confirme le fait que dans ce type d'emploi, le N de « temps » introduit par *par* est représenté comme spécifique, par une modification par un adjectif, un complément de nom ou une relative que l'on ne peut supprimer sans obtenir une phrase agrammaticale : *Max est sorti par une nuit* (*E + sans lune), *Léa est allée se baigner par un froid* (*E + pareil), *Il est sorti se balader par une* (*E + belle) *matinée* (*E + de printemps), etc. ; en cas d'absence de modification, on a obligatoirement une expérience directe appartenant à l'énonciation, comme le montre l'emploi du déterminant situationnel « ce » ; les autres déterminants ne sont possibles que quand le N est modifié (cf. *Il veut aller à la montagne par ce* (*le / un) *froid* / *par cette* (*la / une) *chaleur*, etc.). Ainsi *par* ne se borne-t-il pas à introduire une simple précision temporelle, comme le feraient *a l'aube*, *dans la matinée*, *pendant la nuit* : son rôle est de signaler qu'il ne s'agit pas de n'importe quel jour, matin, temps, et ce dont témoignent les exemples venus sous la plume des lexicographes, c'est que la

circonstance de l'action, en l'occurrence présente un caractère étonnant, voire scandaleux, en tous cas relativement inattendu : *Il est sorti par 10°* implique « il n'aurait pas dû sortir par 10° ».

- 74 **3.3** Il en va de même pour les énoncés exprimant un rapport de « moyen / manière » :
- 75 [23]a. J'ai envoyé la lettre.
b J'ai envoyé la lettre *par* la poste.
- 76 Le procès *envoyer une lettre* convoque par défaut le moyen de la poste, si bien qu'on peut se demander quelle est l'utilité de le préciser, si *par la poste* est purement redondant, déjà contenu dans le procès *envoyer une lettre*. On peut supposer que le locuteur devance une croyance de l'interlocuteur (par exemple : « une lettre d'une telle importance, tu l'as forcément confiée à un porteur spécial pour être sûr qu'elle arrive à son destinataire ») : le rôle de *par* est donc moins d'indiquer le moyen que de signaler que le moyen choisi ne correspond pas à l'attente de l'interlocuteur, n'est pas celui auquel il peut spontanément penser : on a, de ce fait, une opposition entre ce qui a été fait et ce qui, de manière évidente, aurait dû être fait.
- 77 L'observation est la même pour un autre exemple donné par les dictionnaires pour illustrer les emplois « moyen / manière » : *Répondre par le silence*, formulation quasi oxymorique relativement à l'idée que l'on a de « répondre » - normalement, *répondre* suppose un discours, et c'est ne pas répondre qui évoque le silence. Ainsi, la formulation *Répondre par le silence* entre-t-elle parfaitement dans l'hypothèse précédemment dégagée. Les lexicographes donnent aussi *Répondre par oui ou par non*, qui convoque également une situation conflictuelle : demander à quelqu'un de répondre par oui ou par non, c'est protester contre son silence alors que l'on attend de lui une opinion précise, ou bien l'engager à faire court, alors qu'il se lance dans de longues considérations qui noient le poisson - dans les deux cas, le locuteur s'oppose à l'interlocuteur en manifestant un choix qui n'est pas celui de son vis-à-vis.
- 78 **3.4** On retrouve la même valeur dans l'emploi dit « causal » :
- 79 [24]a Il s'est tu.
b *Il s'est tu par discrétion*.
- 80 Dans les énoncés (a) et (b), on peut dire globalement que le SP en *par* est un ajout, puisque sa suppression ne change pas fondamentalement le sens du procès *se taire* (« s'est abstenu de parler / Ne rien dire ») : on comprend en [24a] que quelqu'un devait dire quelque chose, mais il s'est abstenu ; cet énoncé peut faire suite à une question du type *Il a continué à parler ? / Il leur a dit ce qui se passait à propos de Max ?, etc. → (Non,) Il s'est tu.*, alors qu'en [24]b, l'ajout du SP en *par* apporte une information supplémentaire : la raison pour laquelle quelqu'un n'a rien dit ; mais ce que cette raison a de particulier - et que l'on peut rapprocher de l'effet de sens produit dans les énoncés précédents - est que la raison donnée est présentée par le locuteur comme une raison qui échappe à son interlocuteur (ou pourrait lui échapper) différente de la façon dont les choses se déroulent habituellement ; le locuteur préjuge la raison qui explique la réalisation du procès à la fois inconnue et ne pouvant faire l'objet d'une déduction à partir de la situation générale ; elle rompt, en quelque sorte, avec ce qui est évident et attendu, comme c'est le cas pour l'effet dégagé dans les énoncés [20]b, [21]b, [22]b et [23]b : la raison *par discrétion* en [24]b est représentée par le locuteur comme non évidente.
- 81 **3.5.** Nous constatons les mêmes faits dans l'emploi dit « agent du passif » : on sait que le « complément d'agent » n'est pas obligatoire dans la formulation d'une phrase au

passif, soit qu'il serait évident, soit qu'on ne tienne pas à expliciter le responsable de l'action (cf. *Lors de la manifestation, divers étudiants ont été blessés.*). Par conséquent, spécifier *Une méthode confirmée par l'expérience* ne fait pas que préciser l'agent (au sens grammatical) par rapport à *Une méthode confirmée* : dans ce dernier cas, il n'est pas certain que le lecteur ou l'interlocuteur rétablirait ce qui justifie le jugement que la méthode est confirmée, le verbe pouvant n'avoir trait qu'à la parole, au discours (cf. *Je confirme ce que vous dites.*) : formuler *Une méthode confirmée par l'expérience* (en précisant donc le moyen), c'est insister sur la véracité, la consistance du jugement en spécifiant dans quelles conditions il est émis (il s'appuie sur l'expérience et non sur de simples discours, qui pourraient être sans fondement).

82 Il se dégage donc de l'analyse de ces exemples :

1. d'une part, la possibilité de dissocier *par* de son contexte, en comparant divers énoncés où la préposition contribue à exprimer des notions différentes mais qui ne lui sont pas spécifiques (*par* n'est pas spécialement « spatial » en (20) ou en (21) : l'interprétation locative est plutôt convoquée par ce qui l'environne dans l'énoncé, puisqu'on *pass*e ou *jette quelque chose* forcément quelque part ;
2. d'autre part, la possibilité de lui affecter, par cette dissociation, une identité propre : celle que l'on peut retrouver quel que soit le contexte, et qui, par conséquent, doit bien être celle de *par*, qui est la seule forme commune à tous ces énoncés. D'autres contextes peuvent être analysés de la même manière, contribuant à étayer cette hypothèse : *veuillez entrer par la porte* a quelque chose d'étrange comme invite, si la situation est « normale » ; la formulation implique une complication qui fait que les choses ne sont pas comme on les attend - par exemple, l'hôte se trompait et se dirigeait vers une autre ouverture que la porte pour pénétrer dans la pièce (Hamma 2005). De même, *par terre* dans *Être assis par terre* contredit les attentes du simple *Être assis*, qui appelle par défaut la situation où le sujet est sur un siège (Hamma 2006a), et spécifier *par le manche* dans *Tenir un couteau par le manche* produit le même effet que *par la poste* dans *Envoyer une lettre par la poste* (*le manche* désignant la partie normale du couteau par laquelle on le tient). Le fait de **sélectionner un élément particulier d'un ensemble d'éléments potentiels** est une valeur spécifique de la préposition *par* que l'on a pu aussi vérifier dans les connecteurs et les expressions polylexicales construits en *par* ; on y trouve semblablement une mise en rapport de plusieurs éléments dont un seul (ou plus) est mis en valeur en se détachant de l'ensemble (*Il y a des volcans en activité en Italie ; par exemple, le Vésuve* (Hamma 2004) ; *Je suis désolé ; j'ai ouvert votre courrier par erreur* ; *Il a eu le travail par le canal de Max* ; *Je l'ai rencontré par hasard* ; etc. (Hamma 2006b) et même dans les périphrases verbales en *par* (cf. *Il a commencé par peindre les murs du salon* ; *Il a fini par manger sa soupe* ; etc. où l'énoncé implique une succession de procès, avec un certain ordre : le SP *par* _{V_{INFINITIF}} informe de la disposition aspectuelle particulière qui conditionne la réalisation du procès ; le procès complété par *par* est opposé à d'autres procès qui viennent après, avec *commencer* (après cela, le sujet fera autre chose, par exemple « peindre les murs de la chambre des enfants » ou « tondre la pelouse », etc.) ou avant, avec *finir* *par* _{V_{INFINITIF}} (avant de manger sa soupe, il faisait autre chose).

83 Le fait d'utiliser *par* dépasse ainsi la simple information à l'intention d'un interlocuteur qui ignore tout de la situation ; ce qui est spécifique à *par* est que, du point de vue du locuteur, l'interlocuteur se fait déjà une petite idée sur ce qui se passe ou peut avoir tiré des conclusions selon un certain raisonnement logique, mais sans avoir raison ; il se forge son point de vue à partir d'un substrat culturel (savoir partagé, doxa, lois naturelles, principes universels, etc., mais qui peut relever aussi d'un simple accord restreint entre individus - dont les interlocuteurs). L'information avancée par le locuteur vient s'opposer à celles qui peuvent apparaître comme évidentes ou normales

dans un contexte donné. De fait, on peut constater que l'utilisation de la préposition *par* donne souvent à la modalité actualisée dans l'énoncé un certain aspect d'inattendu, d'anormal - effet de sens que l'on peut retrouver dans la plupart des emplois de la préposition.

- 84 Ainsi, aboutit-on à l'hypothèse que la préposition *par* est susceptible d'une lecture « polyphonique », selon l'approche d'O. Ducrot : elle ne se contente pas d'introduire le lieu, le moyen ou l'agent de l'action dans cet emploi, mais elle vient établir une information qui, du point de vue du locuteur, semble échapper à l'interlocuteur ; soit parce que cela n'est pas évident (cela sort de ce qui est canonique), soit parce que le locuteur déduit ou croit que son interlocuteur ne sait pas ou confond tel ou tel aspect. De fait, la polyphonie telle que véhiculée par *par* dévoile, en l'occurrence, trois points de vue (ou, selon les termes de M. Bakhtine (1978 : 156), « voix » ; voir également O. Ducrot 1984) : le premier est explicite, c'est le contenu de l'énoncé tel qu'il est produit par le locuteur, le second est implicite et peut apparaître dans certaines formes linguistiques (la question rhétorique, la négation, certains marqueurs d'opposition, etc.) et le troisième, qui est du même ordre, correspond à celui de l'interlocuteur ou de la doxa, et qui est écarté par le locuteur.

Conclusion

- 85 Ainsi, on aura démontré que les divers emplois de la préposition *par* sont susceptibles d'un traitement unitaire du fait qu'ils laissent toujours entrevoir l'identité décelée de la préposition. Dans une occurrence donnée, la préposition *par* entretient une relation consubstantielle avec, d'un côté, son régime et, de l'autre, le procès global. La suite ***P par R*** est constituée ainsi d'une « disposition différentielle » (***par R***) qui renvoie « négativement » à d'autres dispositions possibles - non réalisées, en l'occurrence - qui forment avec celle réalisée dans l'énoncé en *par* un ensemble de dispositions potentielles. Notons que le fait de sélectionner un élément d'un ensemble et d'exclure les autres (qui sont toujours présents négativement dans l'énoncé) procure souvent à l'énoncé le caractère d'une « non-évidence » de la disposition *par R* : du point de vue du locuteur, les dispositions écartées paraissent plus canoniques que celle qui valide l'énoncé.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaires

PRLF : *Petit Robert de la langue Française*, Dictionnaires le Robert, VEUF (1994). LLF : *Littré de la langue française*, Emile Littré (1872).

GRLF : *Grand Robert de la langue française*, tome III, Canada S.c.c., Montréal (1992).

GR & CO : *Grand Robert & Collins électronique*, Dictionnaires le Robert, VEUF (2003).

RE : *Robert Electronique*, Dictionnaires le Robert, VEUF (2001). TLF : *Trésor de la langue française*,

NOTES

1. Le premier qui a introduit les études sémantiques en linguistique.

RÉSUMÉS

Badreddine Hamma établit à propos de *par* la doxa telle que répercutée dans le discours lexicographique et les travaux linguistiques de diverses obédiences ; l'évaluation critique de ces descriptions permet, dans un cadre théorique et méthodologique différent, de proposer une hypothèse unitaire pour l'identité de la préposition : le point commun à l'ensemble des énoncés observés est que *par* introduit un complément dont le référent est inattendu par rapport à toutes les potentialités associées au sujet (*Paul est entré dans la pièce par la fenêtre* est ainsi plus naturel que *Paul est entré dans la pièce par la porte*, ce dernier énoncé décrivant la situation prototypique attendue de l'entrée dans une pièce).

AUTEUR

BADREDDINE HAMMA

Université Paris X-Nanterre et CNRS-UMR 7114 (MoDyCo)